

VIAVOICE

LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE CONSEIL



L'observatoire « Entreprise et Santé »

Viavoice - Harmonie Mutuelle
en partenariat avec *Le Figaro* et France Info

LE FIGARO



Enquête auprès des salariés et des dirigeants d'entreprise
Vague 1. Septembre 2014

Sondage publié et diffusé lundi 1^{er} septembre 2014
Sous embargo jusqu'au lundi 1^{er} septembre à 6 heures



Viavoice Paris. Études & conseil
9 rue Huysmans, 75 006 Paris
+ 33 (0)1 40 54 13 90
www.institut-viavoice.com

Contacts : Aurélien Preud'homme, Maïder Beffa



SOMMAIRE

Modalités de réalisation	3
Principaux enseignements	4
L'opinion des salariés	9
L'état de santé global des salariés	10
L'engagement de l'entreprise en matière de santé	11
Les dispositifs de santé présents dans l'entreprise	12
Les dispositifs de santé jugés les plus utiles	13
Le niveau d'information sur les dispositifs de santé	14
Les dispositifs de santé à développer en priorité	15
Les objectifs de santé prioritaires	16
L'importance des actions de santé en entreprise	17
Les impacts économiques et sociaux des actions de santé	18
L'aide aux aidants familiaux	19
L'opinion des dirigeants du privé et des managers du public	20
L'état de santé global des salariés	21
L'entreprise, lieu d'accès à des dispositifs de santé	22
L'entreprise, acteur de santé ?	23
Les bonnes pratiques en matière de santé	24
Notoriété du volet complémentaire santé de la loi de sécurisation de l'emploi	26
L'engagement de l'entreprise en matière de santé	27
Les dispositifs de santé présents dans l'entreprise	28
Les dispositifs de santé jugés les plus utiles	30
Les dispositifs de santé à développer en priorité	32
Les objectifs de santé prioritaires	34
L'importance des actions de santé en entreprise	36
Les impacts économiques et sociaux des actions de santé	37
L'aide aux aidants familiaux	38



MODALITÉS DE RÉALISATION

Afin de mettre en perspective les actions de santé au travail à partir de différents points de vue, l'enquête a été réalisée simultanément auprès de deux publics distincts :

Un échantillon de 1003 salariés (secteurs public et privé)

Echantillon représentatif de la population salariée travaillant en France métropolitaine.

Représentativité par la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, profession, lieu de résidence, taille de l'entreprise, salarié du privé ou du public

Interviews effectuées en ligne, du 11 au 18 avril 2014.

Un échantillon de 510 « dirigeants », composé :

- **D'un sous-échantillon de 259 dirigeants d'entreprises privées**, interrogés par téléphone du 7 au 24 avril 2014.

- **D'un sous-échantillon de 251 cadres managers du secteur public** (entreprises publiques, fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière), interrogés en ligne du 11 au 16 avril 2014.



IV

Principaux enseignements



SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

La santé en entreprise, un facteur de cohésion collective mais aussi un atout compétitif pour une majorité de salariés et de dirigeants

L'Observatoire « Entreprise et santé », réalisé en partenariat entre Viavoice et Harmonie Mutuelle, a été pensé comme un dispositif d'étude désireux de mettre en perspectives les points de vue des salariés et des dirigeants vis-à-vis de la santé en entreprise, qu'il s'agisse des actions concrètes menées en matière de santé au travail comme de leur impact au quotidien, pour les salariés comme pour l'entreprise en tant que telle.

Pour cela, deux échantillons distincts ont été interrogés : les salariés d'une part (du public comme du privé), et les dirigeants d'autre part (dirigeants du privé et cadres managers du public à part égale).

Or ce point de vue croisé est riche d'enseignements sur les perspectives des acteurs économiques vis-à-vis de la santé au travail, en mettant en exergue – dans une période pourtant peu propice à l'investissement – l'importance des actions de santé pour le bien-être individuel des collaborateurs, comme pour le bien-être collectif de l'entreprise et son efficacité au quotidien.

Des actions de santé jugées essentielles au quotidien mais des salariés souvent mal renseignés sur ce qui existe dans leur entreprise

Si une très large majorité de salariés et de dirigeants – 92 % des salariés, 98 % des dirigeants du privé et 85 % des managers du public – pensent que l'état de santé des collaborateurs est globalement bon dans leur entreprise, leurs avis divergent parfois sur l'importance des actions réellement menées en matière de santé dans les entreprises : si celles-ci paraissent nombreuses pour 79 % des dirigeants du privé, seuls 35 % des salariés partagent cet avis.

Des résultats à mettre toutefois en perspective d'un sentiment d'information faible pour les salariés puisque seul un salarié sur deux (49 %) se déclare « bien informé » sur les dispositifs de santé présents dans son entreprise.

Dans ce contexte, les actions de santé apparaissent par ailleurs paradoxalement plus souvent comme quelque chose de « vraiment important » pour les dirigeants (75 % dans le privé et 62 % dans le public) que pour les salariés eux-mêmes : 55 %, contre 32 % pour qui c'est quelque chose de « pas vraiment important », tous les salariés (selon leur âge, leurs soucis de santé respectifs) n'étant pas nécessairement confrontés aux mêmes besoins.



SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

Des actions ayant un fort impact sur le climat interne et l'ambiance de travail, mais aussi sur la productivité

En dépit de ces différences, les actions en matière de santé dans l'entreprise sont jugées essentielles, quels que soient les acteurs économiques pris en compte, et à plus d'un titre :

- Sur le plan humain et organisationnel : 70 % des salariés, 78 % des dirigeants du privé et 75 % des managers du public jugent que ces actions ont un impact important sur le climat de confiance dans l'entreprise. Ils sont par ailleurs respectivement 68 %, 76 % et 75 % à les juger importantes pour l'ambiance de travail, mettant ainsi en exergue le lien fort existant entre bien-être individuel et bien-être collectif, mais aussi entre santé et propension à aller vers les autres et travailler avec les autres.

- Sur le plan économique et productif également, puisque 67 % des salariés, 74 % des dirigeants du privé et 69 % des managers du public pensent que les actions de santé ont un impact important sur la « productivité », et respectivement 56 % des salariés et 68 % des dirigeants du privé sur la « situation économique de l'entreprise ».

- Enfin, pour l'avenir et l'attractivité de l'entreprise, 59 % des salariés, 71 % des dirigeants du privé et 66 % des managers du publics voient dans les actions menées en matière de santé un facteur essentiel d'attachement des collaborateurs à l'entreprise.

Pour l'avenir, priorité à la prévention et les risques psycho-sociaux

Ce constat posé, quelles sont les actions en matière de santé jugées les plus utiles et les plus attendues par les acteurs économiques ? Concrètement, notre étude fait ressortir des attentes de trois ordres :

- De manière très concrète, parmi les mesures déjà existantes dans une majorité d'entreprises, les salariés jugent particulièrement essentiels l'accès à une complémentaire santé (dispositif qui deviendra obligatoire en 2016), à des équipements de protection individuels et à des services de santé au travail ;

- Pour l'avenir, en revanche, les attentes des salariés comme des managers du public se portent davantage vers une meilleure prise en compte des aspects relationnels (entre salariés et vis-à-vis du management) et des risques psycho-sociaux (moins de pression sur les objectifs, mesures contre le stress...), un souci majeur ses dernières années et qui n'a fait que s'accroître avec l'avancée de la crise économique, que ce soit dans le secteur public comme dans le secteur privé ;

- Enfin, les dirigeants du privé envisagent de leur côté avant tout une meilleure prévention et une meilleure information, notamment pour réduire les risques (actions de prévention, investissement dans du matériel, des outils d'information, des défibrillateurs, etc.), même si les mesures contre le stress restent fortement présents dans l'esprit d'un certain nombre d'entre eux, 28 % en faisant même une priorité.



SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

Des disparités importantes selon la taille d'entreprise

Si les préoccupations liées à la santé en entreprise sont partagées par les salariés et les dirigeants dans l'ensemble des entreprises, quel que soit leur secteur ou leur taille, on observe toutefois que cette question de la santé en entreprise ne se pose pas de la même manière selon que l'on soit en TPE, PME ou au contraire dans une grande entreprise.

Des différences notables s'observent ainsi :

- En termes d'actions mises en place, d'abord : ainsi 48% des salariés de grandes entreprises (plus de 250 salariés) pensent qu'un certain nombre d'actions sont menées dans leur entreprise, contre 33 % dans les entreprises de 50 à 249 salariés, et 24 % seulement dans les entreprises de moins de 50 salariés. Concrètement, ces différences s'expliquent par le fait qu'un certain nombre de dispositifs soient beaucoup moins présents dans les TPE-PME, que ce soit l'accès à un CHSCT, une infirmerie ou une restauration collective, plus difficiles et plus coûteuses à mettre en œuvre dans les petites entreprises. En dehors des structures d'accès à la santé, les actions de prévention ou les supports d'information sont également moins nombreuses dans les plus petites entreprises.

- Mais aussi en termes de priorités : paradoxalement, alors que les salariés des grandes entreprises se sentent mieux pris en charge en matière de santé, ils signalent également certains problèmes de manière plus fréquente, notamment le stress ou la pression managériale. Ainsi, 42 % des salariés de grandes entreprises souhaiteraient une réduction de la pression sur les objectifs, contre seulement 26 % dans les entreprises de moins de 50 salariés ; 34 % des salariés des grandes entreprises souhaiteraient également une amélioration des relations de management, quand ils ne sont que 19 % à exiger de même dans les plus petites entreprises.

Ainsi, l'analyse par taille d'entreprises est riche d'enseignements au sens où elle montre un rapport à la santé au travail différent : alors que celle-ci est traitée *via* un certain nombre de process et de dispositifs dans les grandes entreprises, mais parfois oublié dans son aspect humain (pression, relations hiérarchiques, etc.), les TPE-PME semblent quand à elles compenser la difficulté à mettre en place des structures dédiées par une meilleure écoute et une meilleure attention au quotidien. Preuve s'il en est que le sujet de la santé au travail ne doit pas faire l'objet d'une approche monolithique, mais bien plutôt d'une prise en compte adaptée aux réalités de chaque entreprise.



REGARDS CROISÉS SALARIÉS ET DIRIGEANTS

La santé au travail : une priorité particulièrement importante pour les dirigeants, mais des salariés confrontés à un manque d'information

92 % des salariés, **98 %** des dirigeants d'entreprises privées et **85 %** des managers du public pensent que l'état de santé des salariés est globalement bon dans leur entreprise.

35 % des salariés contre **79 %** des dirigeants du privé et **43 %** des managers du publics pensent que « beaucoup » ou « pas mal » d'actions de santé sont menées dans leur entreprise (**47 %** des salariés se sentent d'ailleurs « mal informés »)

55 % des salariés contre **75 %** des dirigeants du privé et **62 %** des managers du publics pensent que les actions menées en matière de santé sont vraiment importantes pour les salariés.

Les dispositifs de santé souhaités :

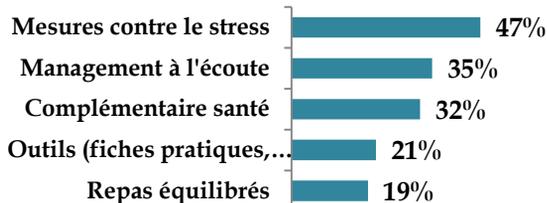
Par les salariés...



Par les dirigeants du privé...



Par les managers du public...

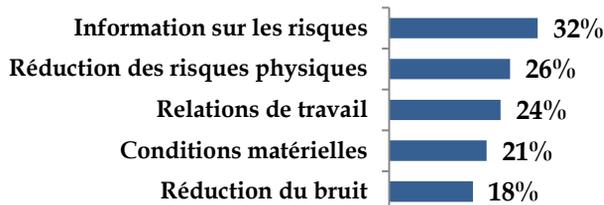


Les points à améliorer à l'avenir :

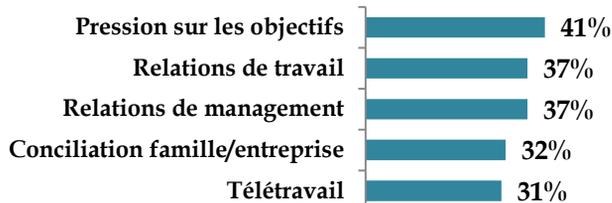
Par les salariés...



Par les dirigeants du privé...



Par les managers du public...





IV

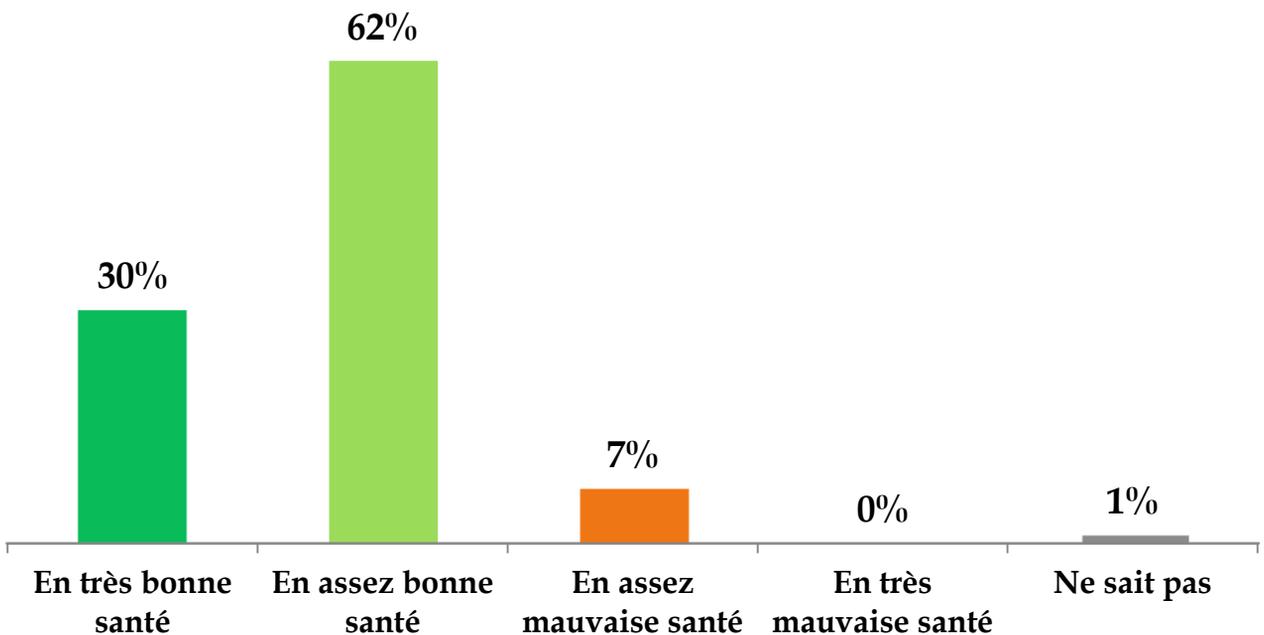
L'opinion des salariés



L'état de santé global des salariés

Actuellement, diriez vous que vous êtes... ?

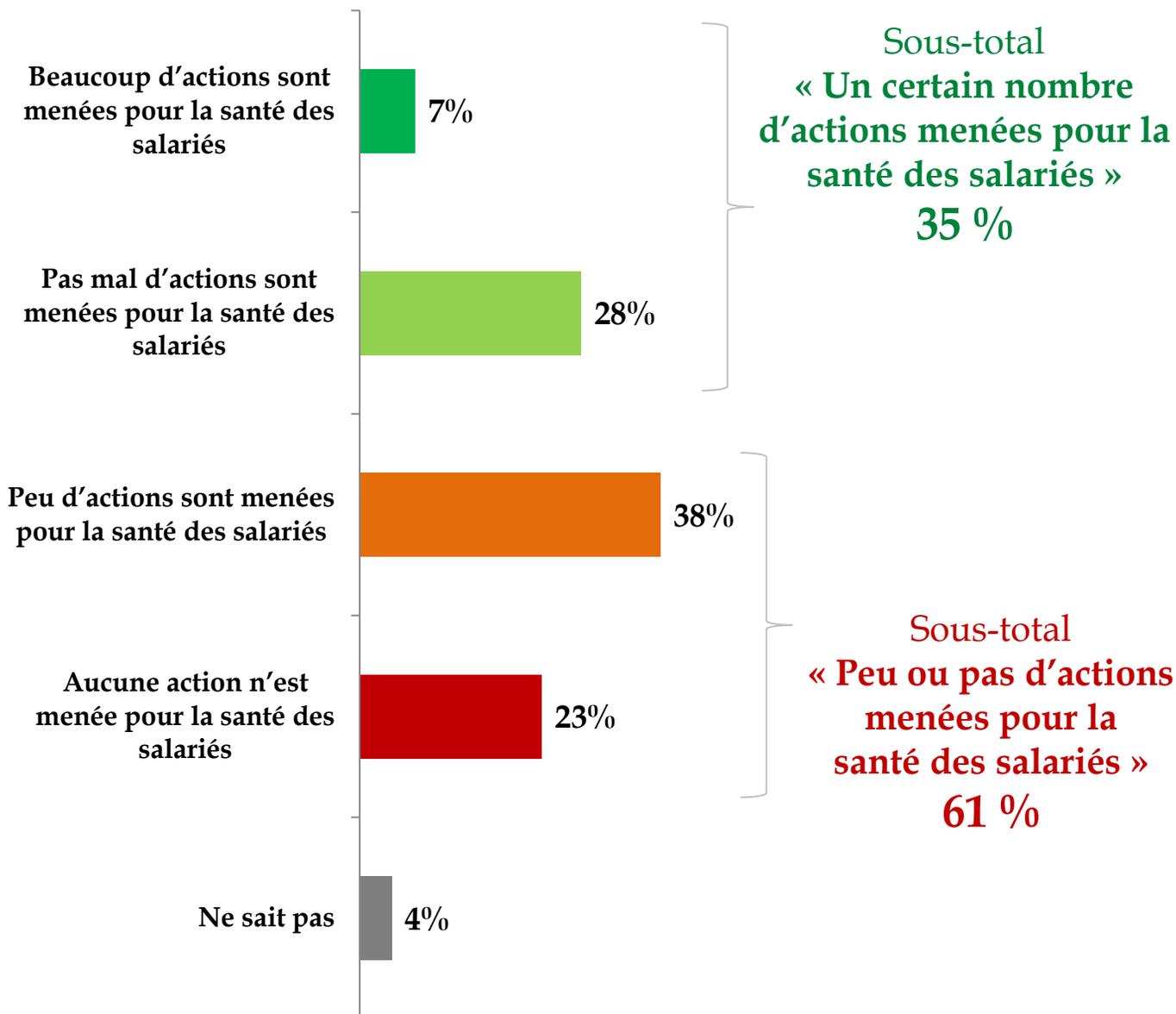
Sous-total
« En bonne santé »
92 %





L'engagement de l'entreprise en matière de santé

Globalement, diriez-vous que l'entreprise dans laquelle vous travaillez est un lieu où... ?

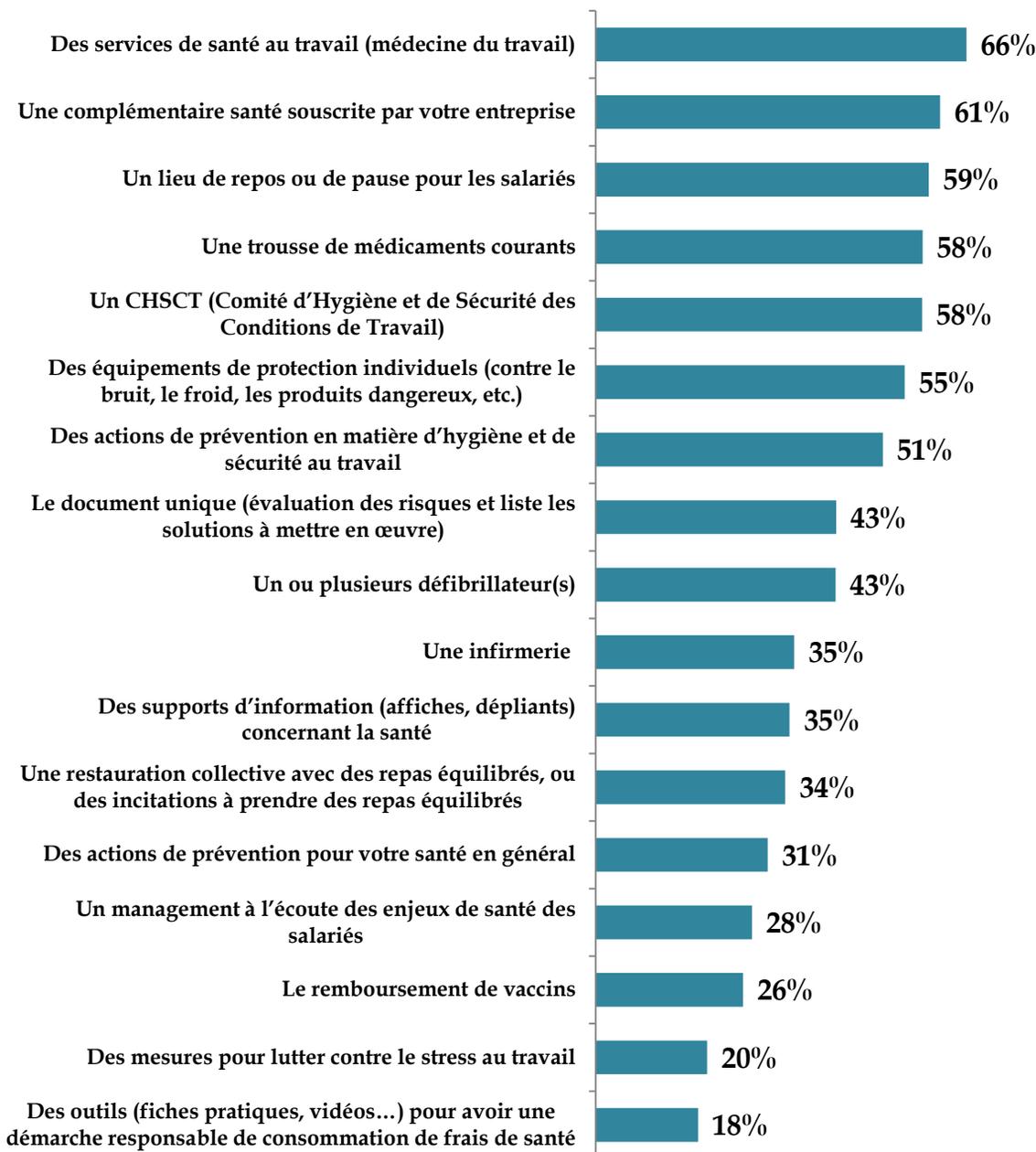




Les dispositifs de santé présents dans l'entreprise (1/2)

Parmi les éléments suivants, utiles pour la santé des salariés, quels sont ceux qui sont présents dans l'entreprise dans laquelle vous travaillez ? *

* Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %



AV Les dispositifs de santé présents dans l'entreprise (2/2)

Parmi les éléments suivants, utiles pour la santé des salariés, quels sont ceux qui sont présents dans l'entreprise dans laquelle vous travaillez ? *

* Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %

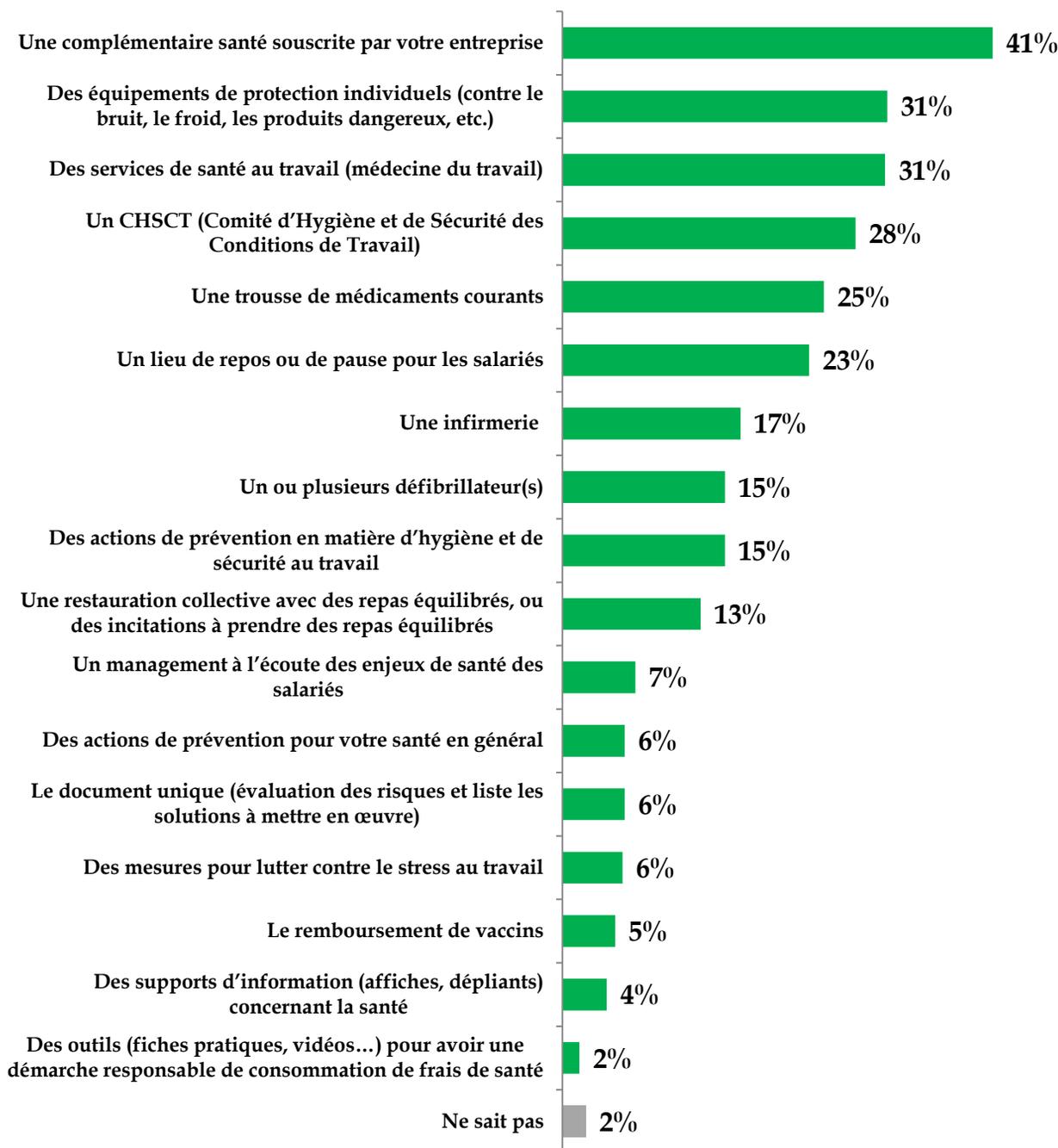




Les dispositifs de santé jugés les plus utiles (1/2)

Pour chaque personne interrogée, la question suivante a été posée avec la liste d'éléments qu'elle aura déclaré présents dans son entreprise : **Parmi ces éléments présents dans votre entreprise, quels sont les plus utiles à la santé des salariés, selon vous ? ***

* Trois réponses possibles, total supérieur à 100 %

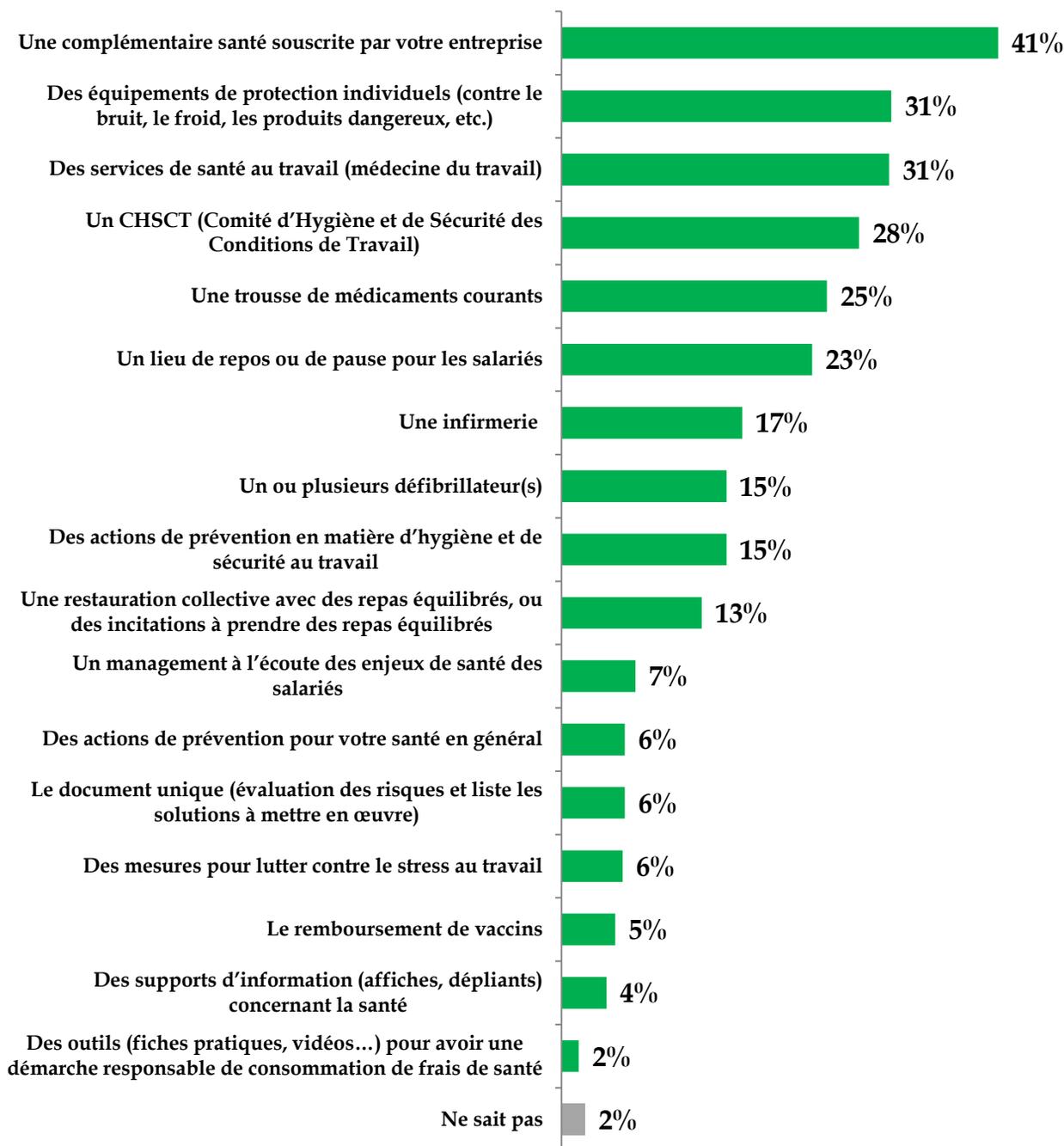




Les dispositifs de santé jugés les plus utiles (2/2)

Pour chaque personne interrogée, la question suivante a été posée avec la liste d'éléments qu'elle aura déclaré présents dans son entreprise : **Parmi ces éléments présents dans votre entreprise, quels sont les plus utiles à la santé des salariés, selon vous ? ***

* Trois réponses possibles, total supérieur à 100 %



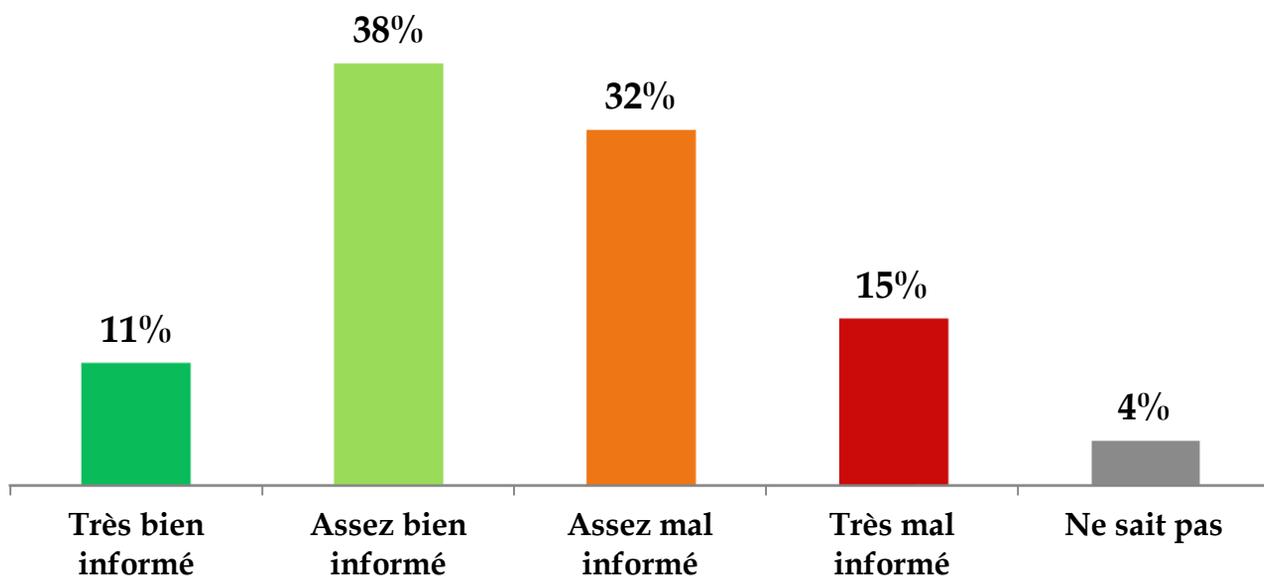


Le niveau d'information sur les dispositifs de santé

Tout compte fait, vous sentez-vous très bien informé, assez bien informé, assez mal informé ou très mal informé concernant les dispositifs de santé existants dans votre entreprise ?

**Sous-total
« Bien informé »
49 %**

**Sous-total
« Mal informé »
47 %**

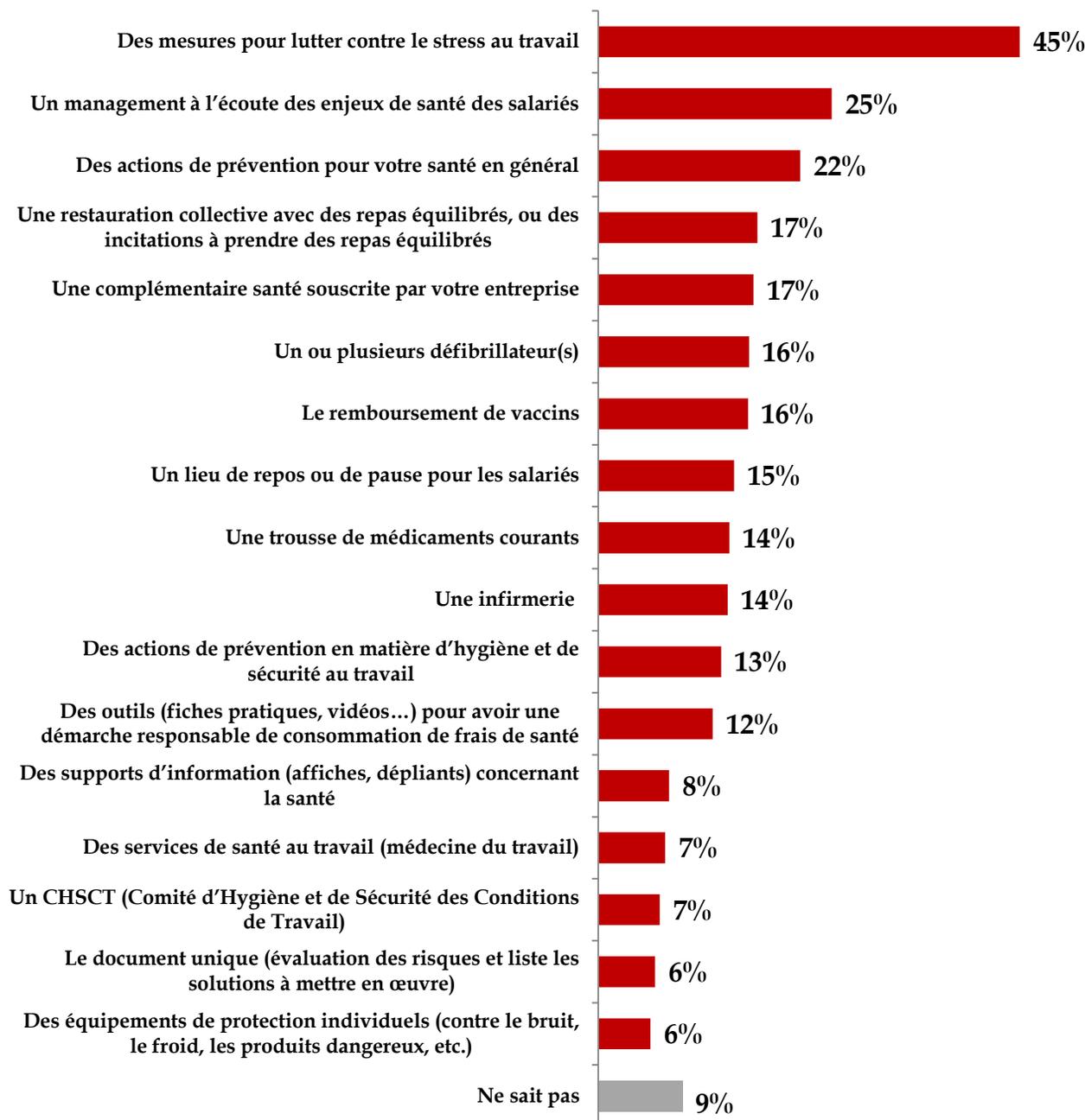




Les dispositifs de santé à développer en priorité (1/2)

Pour chaque personne interrogée, la question suivante a été posée avec la liste d'éléments qu'elle aura déclaré absents dans son entreprise : **Parmi ces éléments manquants dans votre entreprise, lesquels devraient être instaurés en priorité pour la santé des salariés, selon vous ? ***

* Trois réponses possibles, total supérieur à 100 %

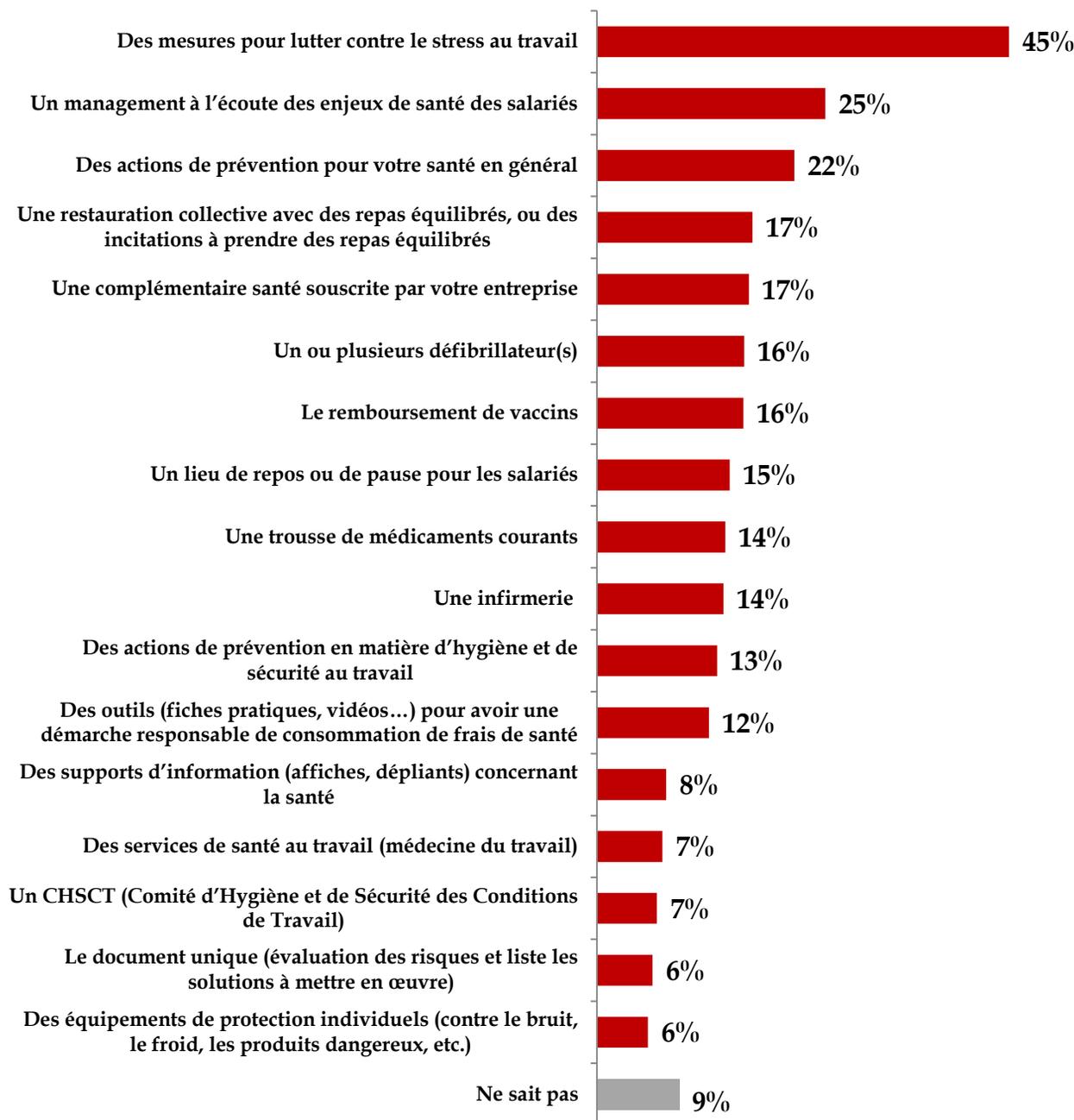




Les dispositifs de santé à développer en priorité (2/2)

Pour chaque personne interrogée, la question suivante a été posée avec la liste d'éléments qu'elle aura déclaré absents dans son entreprise : **Parmi ces éléments manquants dans votre entreprise, lesquels devraient être instaurés en priorité pour la santé des salariés, selon vous ? ***

* Trois réponses possibles, total supérieur à 100 %





Les objectifs de santé prioritaires (1/2)

Et parmi les éléments suivants, lesquels devraient être améliorés en priorité pour la santé des salariés dans votre entreprise, selon vous ? *

(*) Cinq réponses possibles, total supérieur à 100 %





Les objectifs de santé prioritaires (2/2)

Et parmi les éléments suivants, lesquels devraient être améliorés en priorité pour la santé des salariés dans votre entreprise, selon vous ? *

(*) Cinq réponses possibles, total supérieur à 100 %



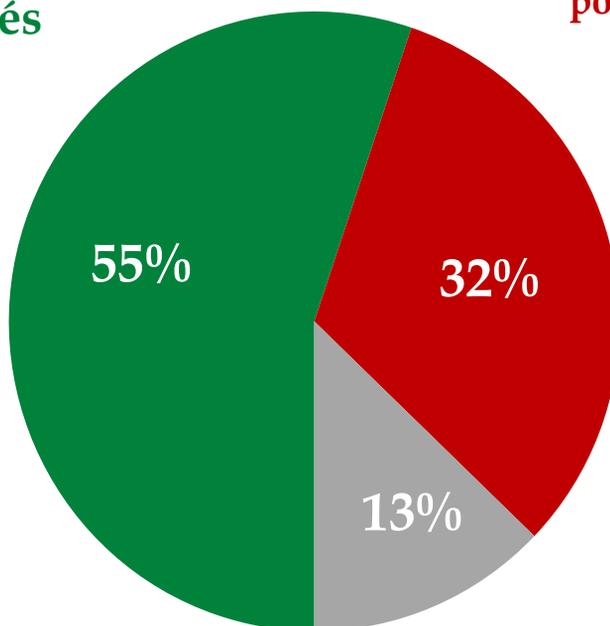


L'importance des actions de santé en entreprise

Dans votre entreprise, diriez-vous que les actions menées pour la santé des salariés sont quelque chose de vraiment important ou quelque chose de pas vraiment important pour les salariés ?

Quelque chose de vraiment important pour les salariés

Quelque chose de pas vraiment important pour les salariés



Ne sait pas

AV Les impacts économiques et sociaux des actions de santé

Dans votre entreprise, diriez-vous que les actions menées pour la santé des salariés ont un impact très important, assez important, pas vraiment important ou pas du tout important... ?

■ Très important ■ Assez Important ■ Pas vraiment important ■ Pas du tout important ■ Ne sait pas

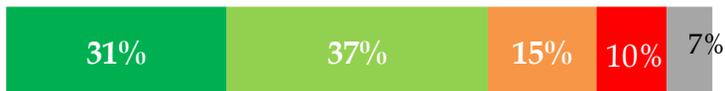
Sous total « Important » 70 %

Sur le climat de confiance



Sous total « Important » 68 %

Sur l'ambiance de travail



Sous total « Important » 67 %

Sur la productivité



Sous total « Important » 59 %

Sur l'attachement à l'entreprise



Sous total « Important » 56 %

Sur la situation économique de votre entreprise

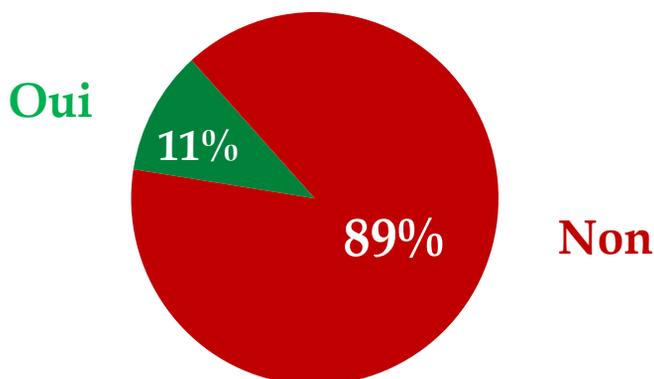




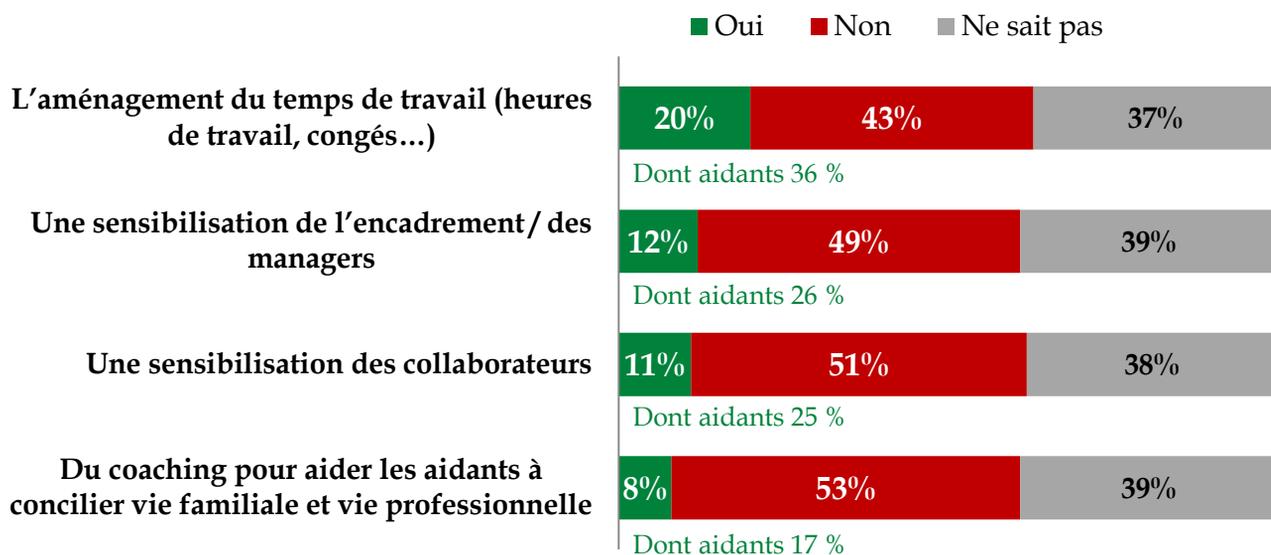
L'aide aux aidants familiaux

L'aidant familial est la personne qui vient en aide, à titre non professionnel, en partie ou totalement, à une personne vieillissante, malade chronique ou une personne handicapée faisant partie de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne : soins d'hygiène et de confort, accompagnement dans les démarches administratives, soutien psychologique, activités domestiques...

Êtes-vous vous-même un aidant familial ?



Et savez-vous si votre entreprise a pris des mesures spécifiques pour aider les aidants familiaux, notamment... ?





N L'opinion des dirigeants du privé et des managers du public



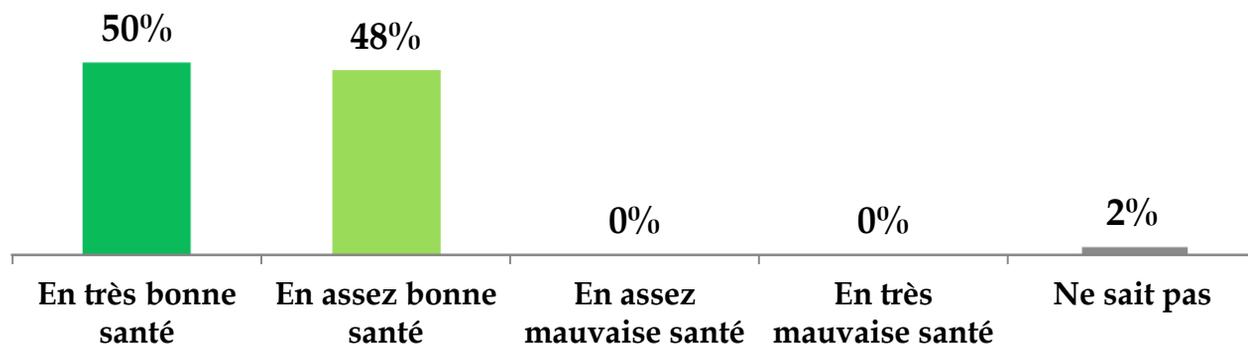
L'état de santé global des salariés

Actuellement, diriez vous que les salariés de votre entreprise sont... ?

Dirigeants d'entreprises privées

Sous-total

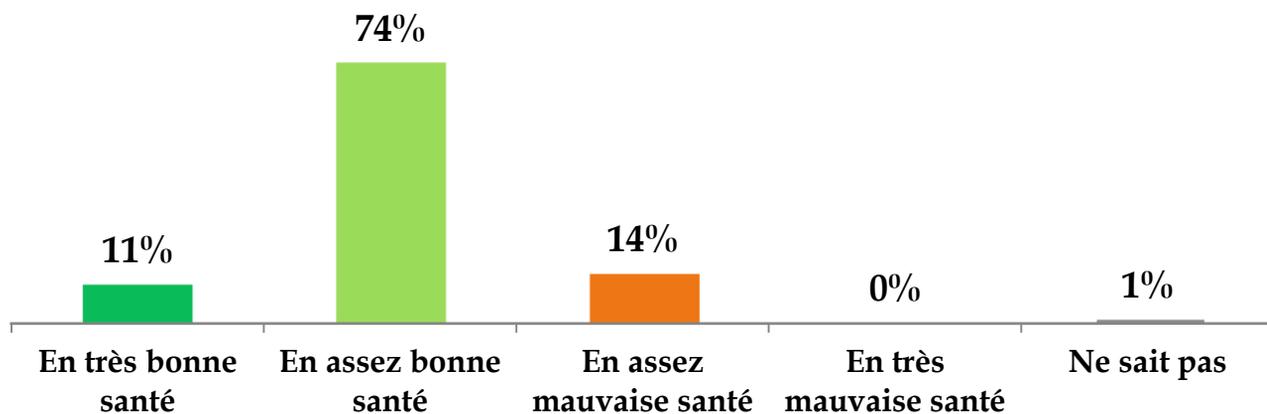
« En bonne santé » **98 %**



Managers du secteur public

Sous-total

« En bonne santé » **85 %**



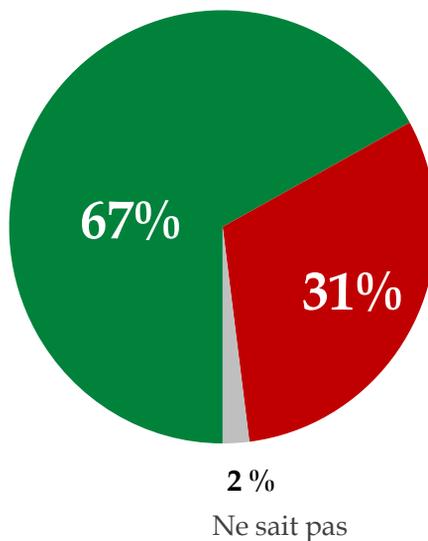


L'entreprise, lieu d'accès à des dispositifs de santé

Diriez-vous que votre entreprise... ?

Dirigeants d'entreprises privées

Est un lieu d'accès à des dispositifs de santé

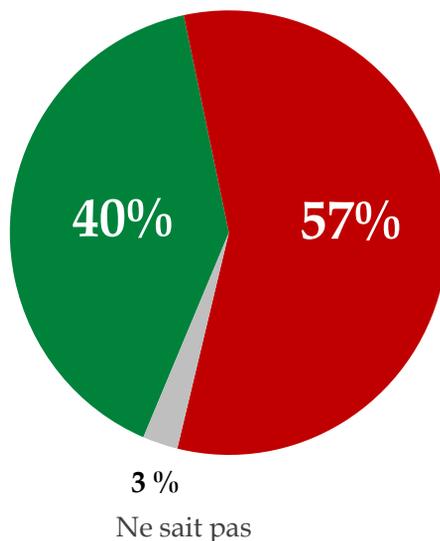


N'est pas un lieu d'accès à des dispositifs de santé

2 %
Ne sait pas

Managers du secteur public

Est un lieu d'accès à des dispositifs de santé



N'est pas un lieu d'accès à des dispositifs de santé

3 %
Ne sait pas

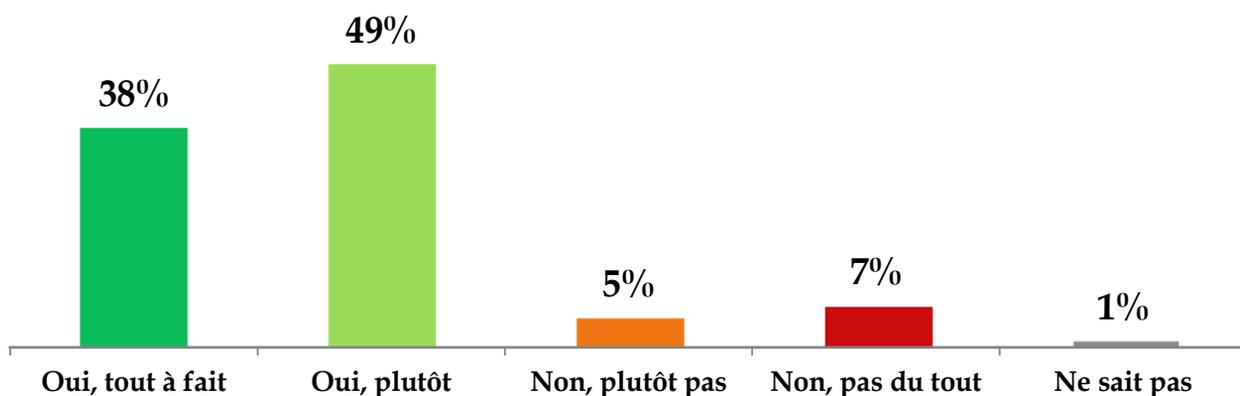


L'entreprise, acteur de santé ?

Diriez-vous que c'est le rôle de l'entreprise de contribuer à la bonne santé de ses salariés ?

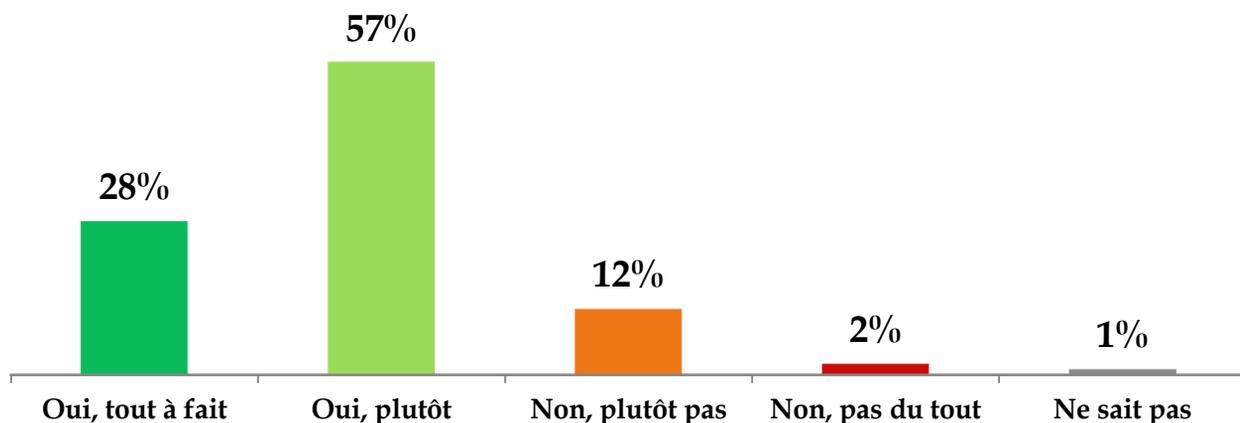
Dirigeants d'entreprises privées

Sous-total « Oui » 87 %



Managers du secteur public

Sous-total « Oui » 85 %





Les bonnes pratiques en matière de santé (1/2)

Quelles sont les bonnes pratiques qui favorisent le fait que l'entreprise soit perçue comme un acteur de santé ? (Question ouverte, réponses spontanées)

32 %

Des lieux de travail propres et agréables, des équipements adaptés

- « Des lieux de travail propres et entretenus, les équipements permettant d'avoir une bonne hygiène » (Manager du public)
- « Le respect de la législation, du règlement intérieur et la mise à disposition des équipements de protection. » (Dirigeant du privé)
- « La protection individuelle, et adopter les bonnes positions au travail » (Dirigeant du privé)
- « L'ergonomie du bureau et du mobilier, la climatisation » (Manager du public)

31 %

Un suivi médical régulier, l'accès facilité à des professionnels de santé

- « Visites médicales avec des services compétents, suivi régulier du personnel... » (Dirigeant du privé)
- « Une fois par an, pour ceux qui le souhaitent, la possibilité d'un check-up complet (cardiaque, ophtalmologique, gynécologique, dermatologique...) » (Manager du public)
- « La présence d'une infirmière et d'un docteur dans les locaux » (Manager du public)

24 %

Favoriser le bien-être, lutter contre le stress et les risques psycho-sociaux

- « Eviter les situations de stress, améliorer les conditions de travail et l'environnement des salariés »
- « Faire attention au collectif, un encadrement pas trop autoritaire et abusif » (Manager du public)
- « Créer des espaces de détente » (Dirigeant du privé)
- « Un contexte non stressant, des temps de pause, éviter les heures supplémentaires, des lieux de restauration proches du lieu de travail... » (Manager du public)
- « De bonnes conditions de travail et une bonne entente » (Dirigeant du privé)

17 %

Prévention, information et formations sur les bonnes pratiques

- « Que l'entreprise prenne une part active à des actions de prévention, rappelle les gestes utiles au quotidien, qu'elle ait un lieu pour trouver des adresses utiles » (Manager du public)
- « Les accompagnements de prévention et de surveillance de la santé des employés » (Manager du public)
- « Des actions de préventions par rapport aux produits utilisés, des formations » (Dirigeant du privé)
- « Des formations pour leur apprendre à bien porter les objets lourds. » (Dirigeant du privé)



Les bonnes pratiques en matière de santé (2/2)

Quelles sont les bonnes pratiques qui favorisent le fait que l'entreprise soit perçue comme un acteur de santé ? (Question ouverte, réponses spontanées)

12 %

Ecoute du salarié, favoriser le dialogue (réunions, psychologues, etc.)

- « Possibilité d'avoir une écoute et un soutien par un psychologue du travail. » (Manager du public)
- « Ecouter les salariés, leur permettre de dire ce qui ne va pas. » (Dirigeant du privé)
- « La mise en place d'un numéro vert 24h/24h pour l'écoute des salariés » (Manager du public)
- « Ecoute, réunion régulière, entretien professionnel... » (Manager du public)

8 %

Une mutuelle de qualité

- « Mise à disposition et participation à la mutuelle santé par l'employeur » (Manager du public)
- « Bonne mutuelle avec accès à des services médicaux performants » (Manager du public)
- « L'entreprise offre une assurance santé de qualité » (Dirigeant du privé)

5 %

La prise en compte des difficultés médicales personnelles ou familiales

- « Préoccupation du bien-être et proposition de postes de travail adaptés » (Dirigeant du privé)
- « L'adaptation des conditions de travail en fonctions des difficultés personnelles. » (Manager du public)
- « Prise en compte de certaines pathologies dans l'aménagement du poste. » (Manager du public)
- « Entreprise proactive pour le changement de poste quand le salarié vieillit » (Manager du public)
- « Adapter le travail à leur situation familiale » (Dirigeant du privé)

4 %

Encourager les bonnes pratiques : sport, arrêt de la cigarette, etc.

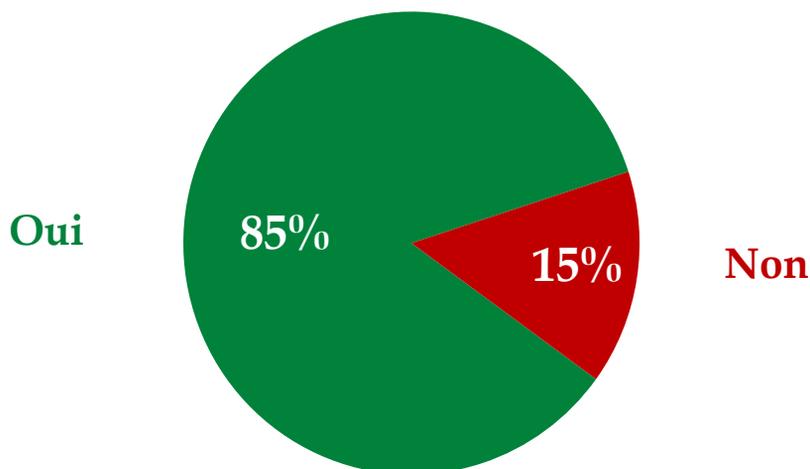
- « Salle de sport ouverte aux salariés. » (Manager du public)
- « Campagnes de prévention contre les méfaits du tabac, l'insécurité routière... » (Dirigeant du privé)
- « Les accompagnements pour arrêter l'alcool, le tabac, les vaccinations, les conseils diététiques, le sport en entreprise, l'écoute des salariés en difficulté, etc. » (Manager du public)



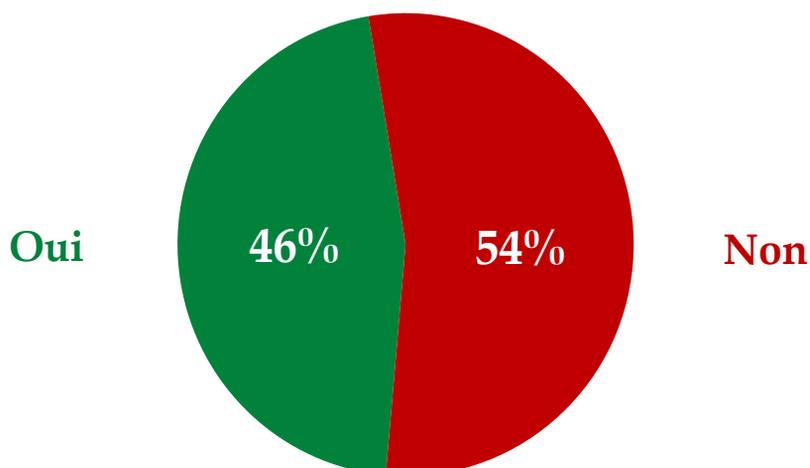
Notoriété du volet complémentaire santé de la loi de sécurisation de l'emploi

Avez-vous déjà entendu parler de la loi sur la sécurisation de l'emploi qui oblige notamment les entreprises à proposer une complémentaire santé à leurs salariés avant le 1^{er} janvier 2016 ?

Dirigeants d'entreprises privées



Managers du secteur public

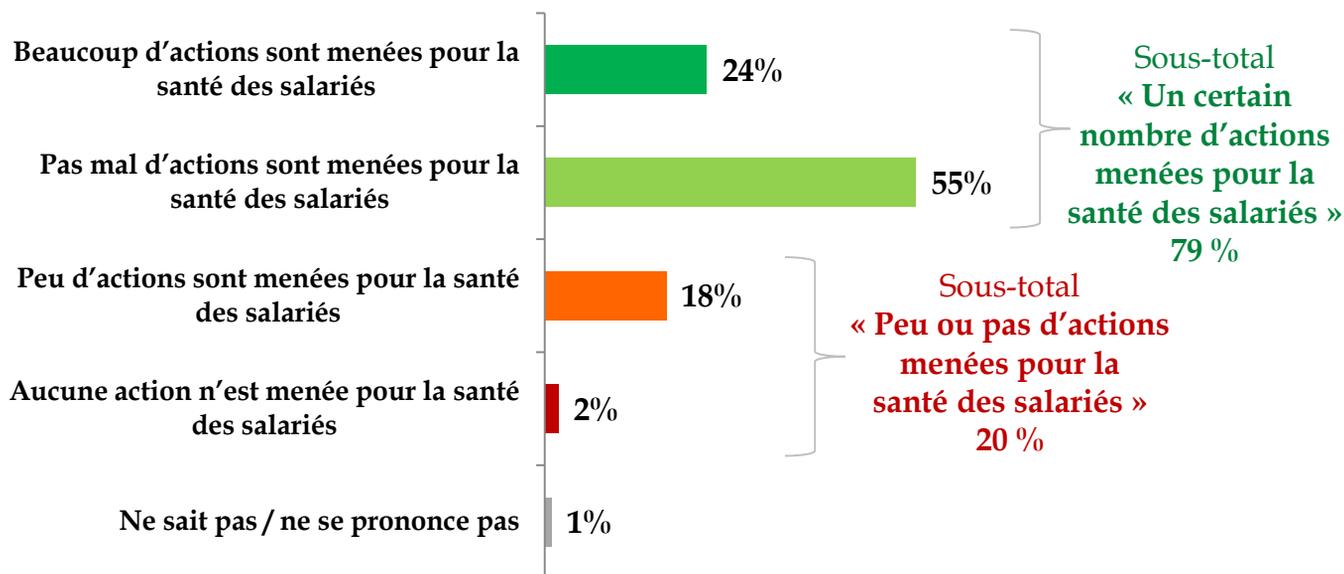




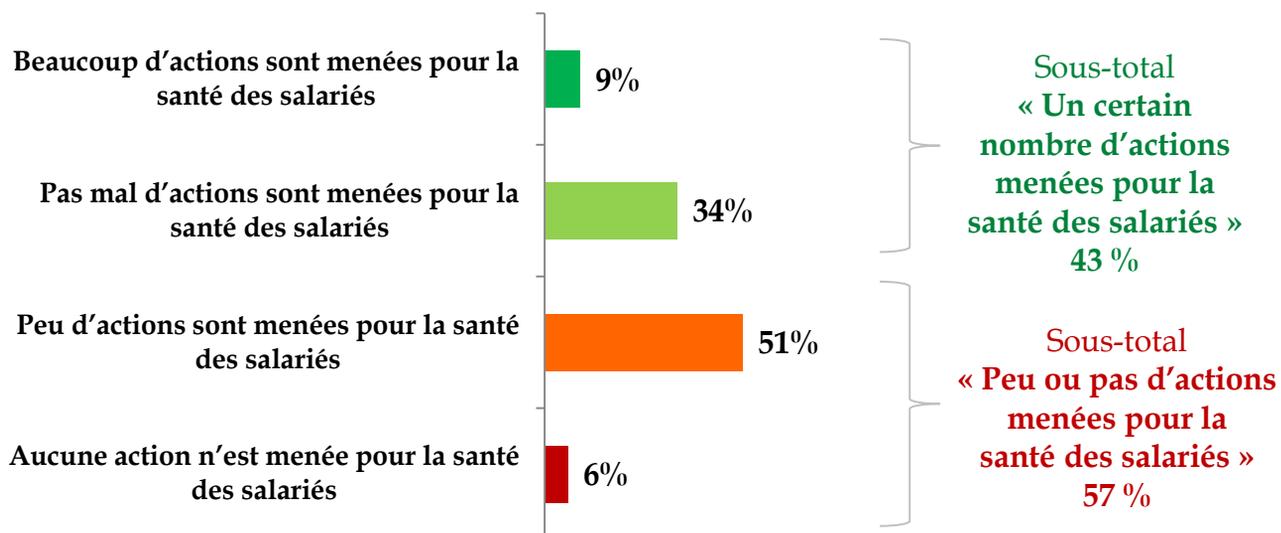
L'engagement de l'entreprise en matière de santé

Globalement, diriez-vous que votre entreprise est un lieu où... ?

Dirigeants d'entreprises privées



Managers du secteur public

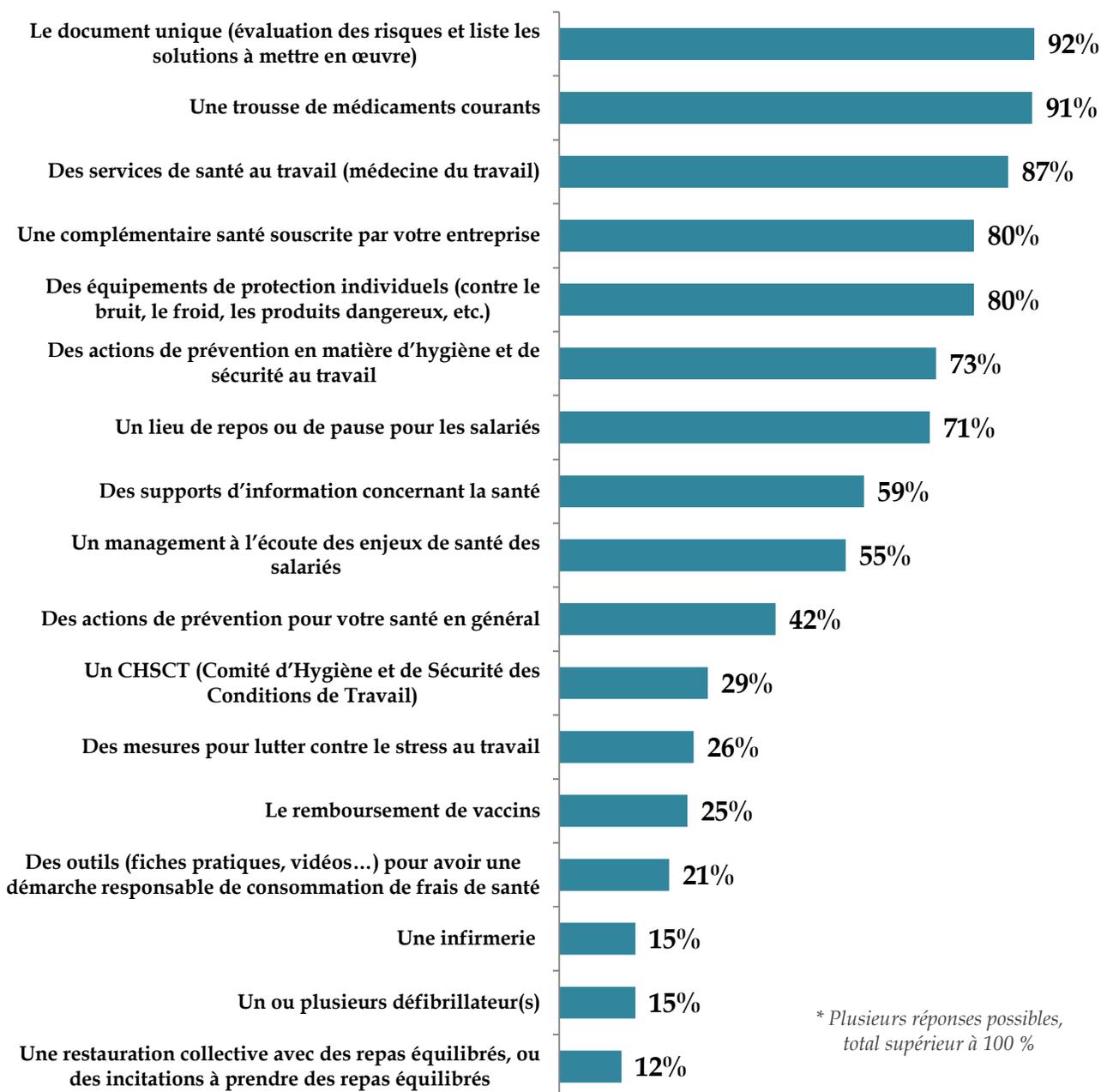




Les dispositifs de santé présents dans le privé

Parmi les éléments suivants, utiles pour la santé des salariés, quels sont ceux qui sont présents dans votre entreprise ? *

Dirigeants d'entreprises privées



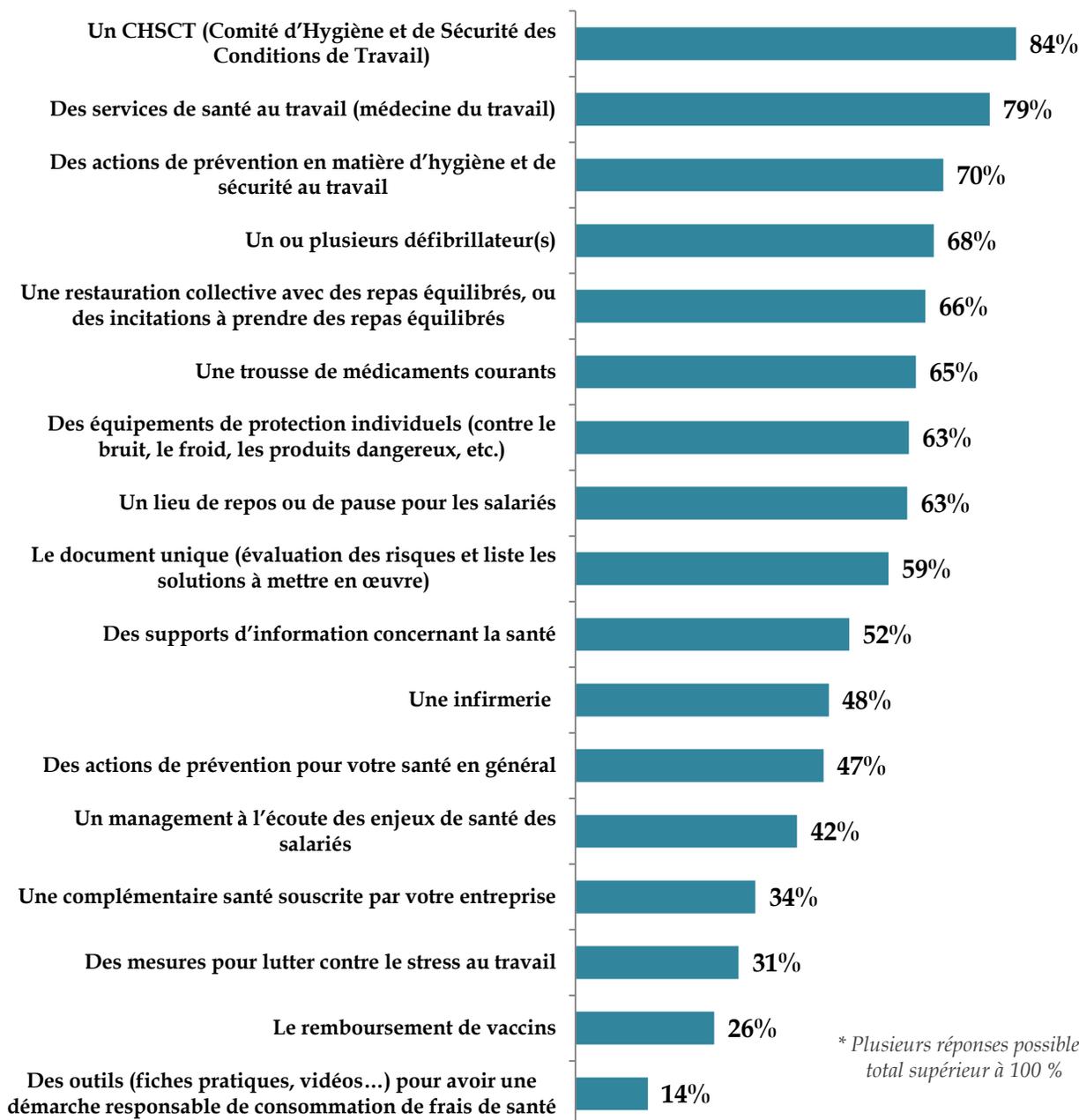
* Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %



Les dispositifs de santé présents dans le public

Parmi les éléments suivants, utiles pour la santé des salariés, quels sont ceux qui sont présents dans votre entreprise ? *

Managers du secteur public



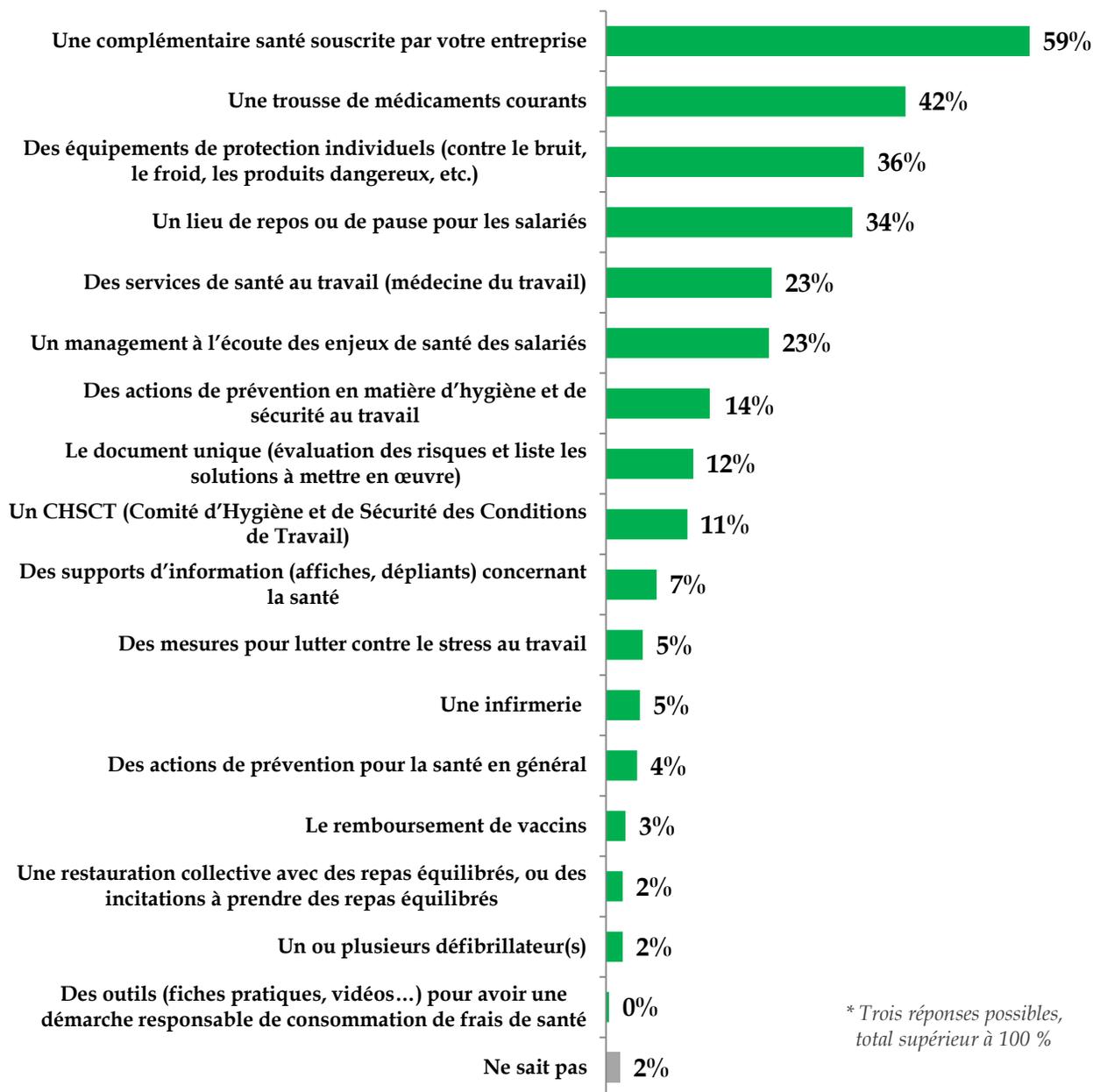
* Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %



Les dispositifs de santé les plus utiles dans le privé

Pour chaque personne interrogée, la question suivante a été posée avec la liste d'éléments qu'elle aura déclaré présents dans son entreprise : **Parmi ces éléments présents dans votre entreprise, quels sont les plus utiles à la santé des salariés, selon vous ? ***

Dirigeants d'entreprises privées



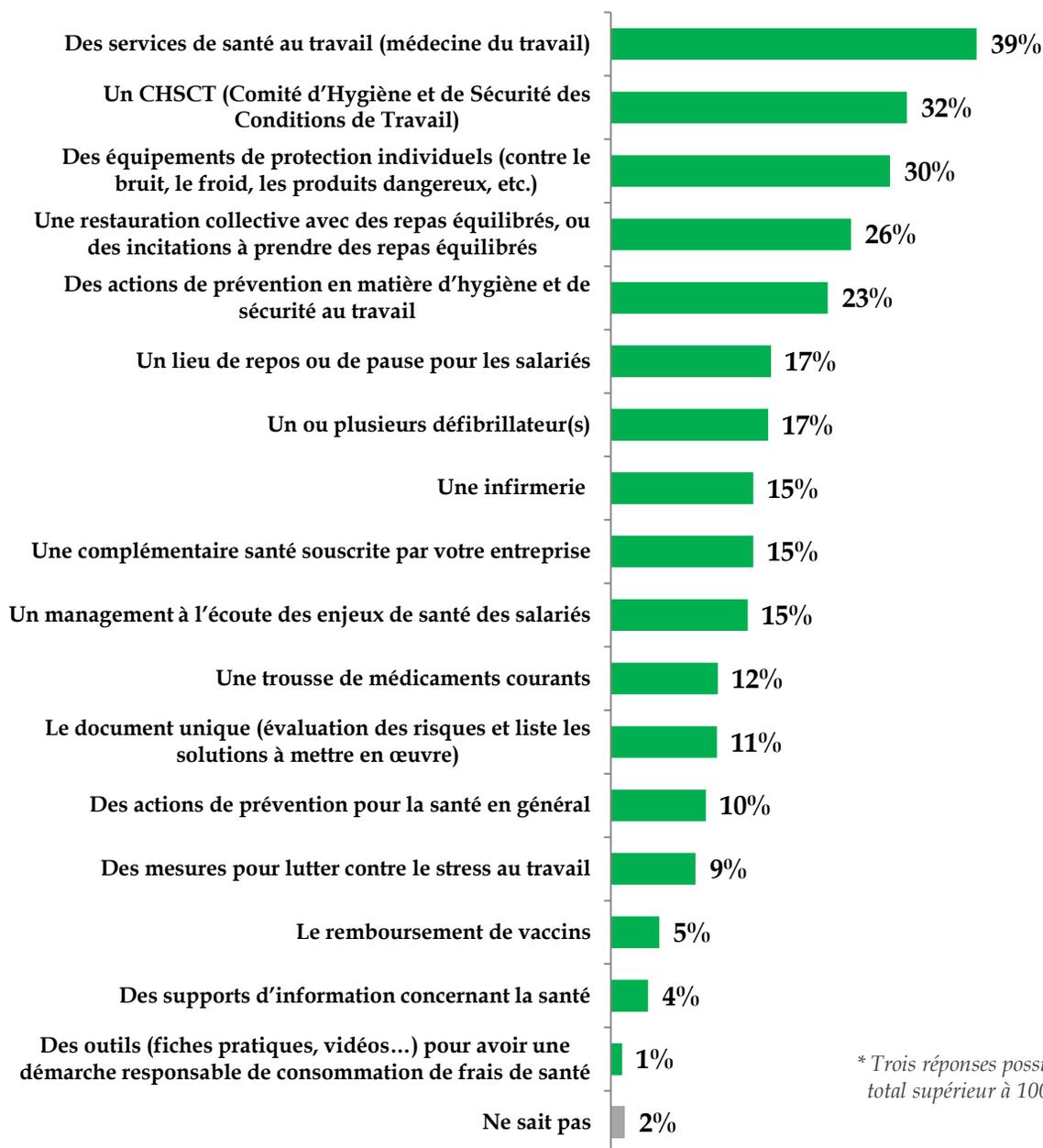
* Trois réponses possibles, total supérieur à 100 %



Les dispositifs de santé les plus utiles dans le public

Pour chaque personne interrogée, la question suivante a été posée avec la liste d'éléments qu'elle aura déclaré présents dans son entreprise : **Parmi ces éléments présents dans votre entreprise, quels sont les plus utiles à la santé des salariés, selon vous ? ***

Managers du secteur public



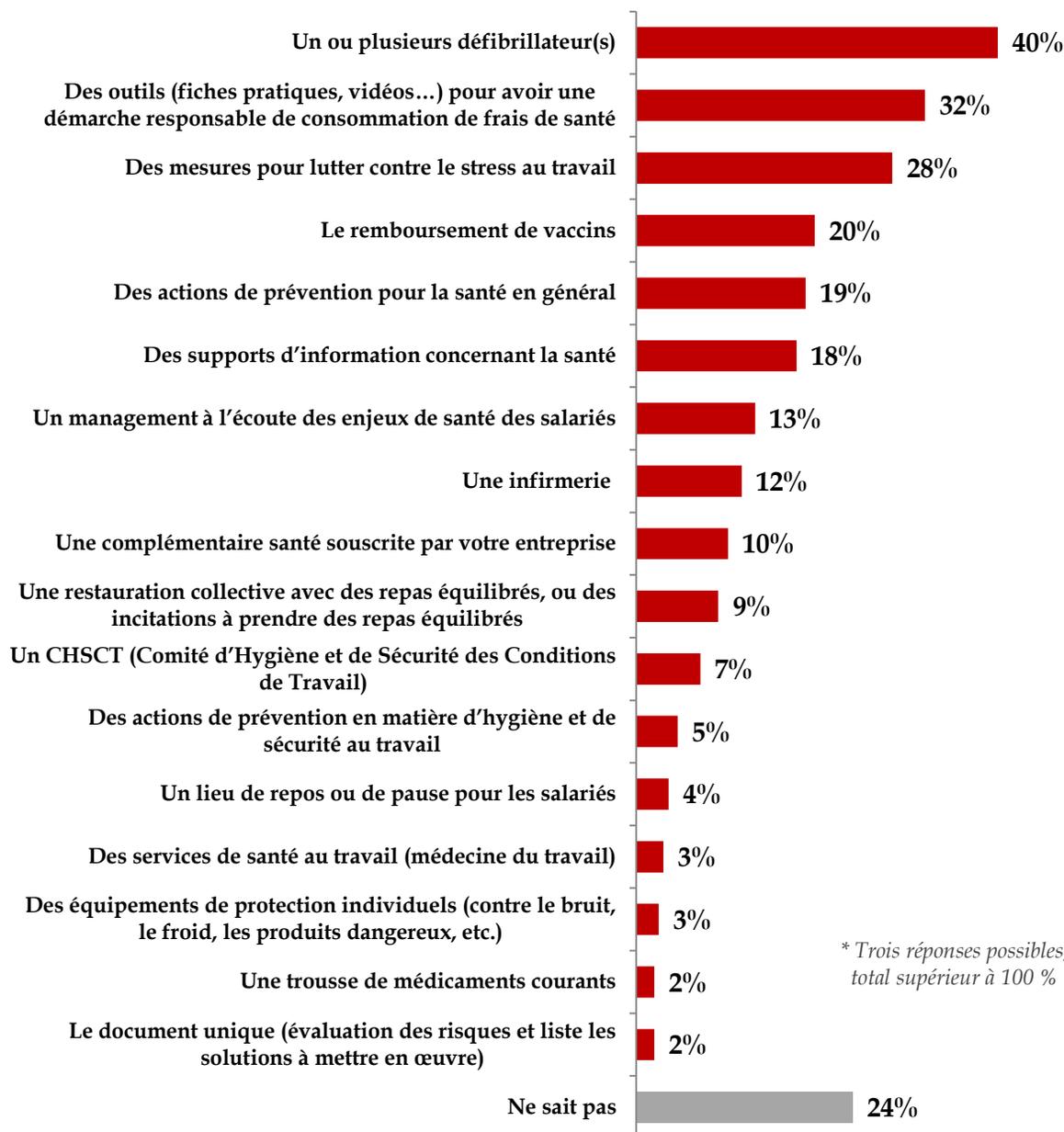
* Trois réponses possibles, total supérieur à 100 %



Les dispositifs de santé à développer dans le privé

Pour chaque personne interrogée, la question suivante a été posée avec la liste d'éléments qu'elle aura déclaré absents dans son entreprise : **Parmi ces éléments manquants dans votre entreprise, lesquels devraient être instaurés en priorité pour la santé des salariés, selon vous ? ***

Dirigeants d'entreprises privées



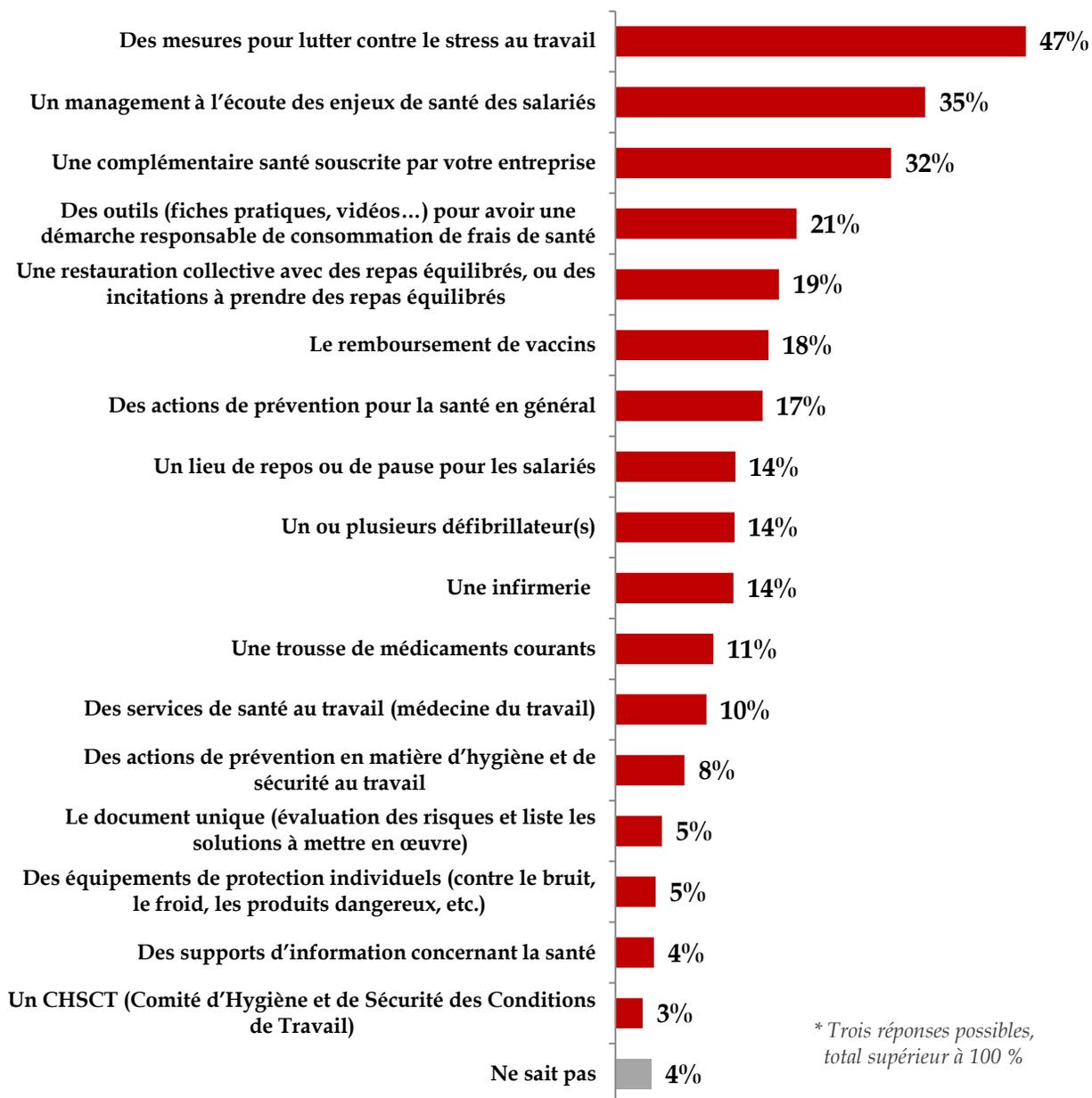
* Trois réponses possibles, total supérieur à 100 %



Les dispositifs de santé à développer dans le public

Pour chaque personne interrogée, la question suivante a été posée avec la liste d'éléments qu'elle aura déclaré absents dans son entreprise : **Parmi ces éléments manquants dans votre entreprise, lesquels devraient être instaurés en priorité pour la santé des salariés, selon vous ? ***

Managers du secteur public



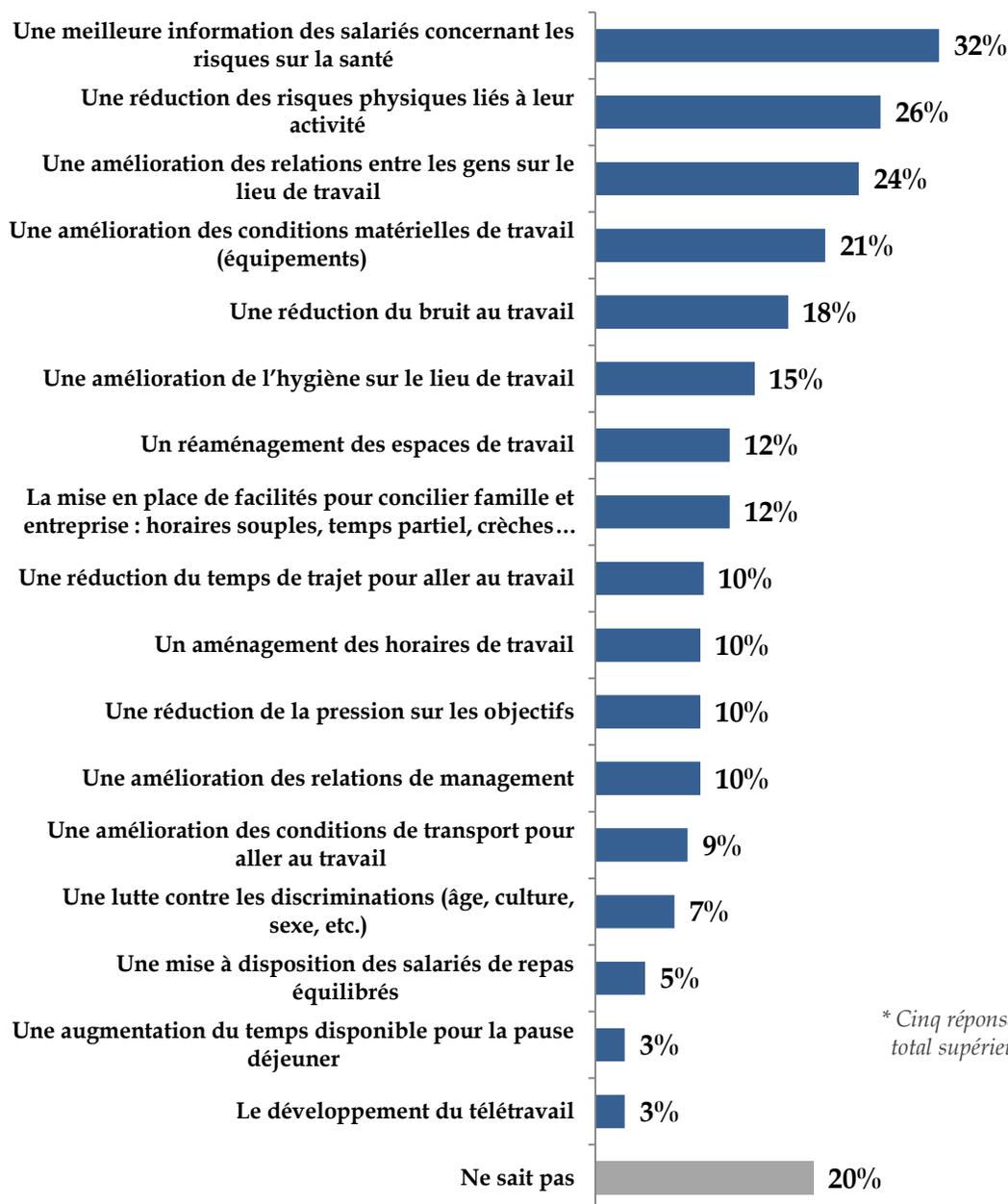
* Trois réponses possibles, total supérieur à 100 %



Les objectifs de santé prioritaires dans le privé

Et parmi les éléments suivants, lesquels devraient être améliorés en priorité pour la santé des salariés dans votre entreprise, selon vous ? *

Dirigeants d'entreprises privées



* Cinq réponses possibles, total supérieur à 100 %



Les objectifs de santé prioritaires dans le public

Et parmi les éléments suivants, lesquels devraient être améliorés en priorité pour la santé des salariés dans votre entreprise, selon vous ? *

Managers du secteur public



* Cinq réponses possibles, total supérieur à 100 %

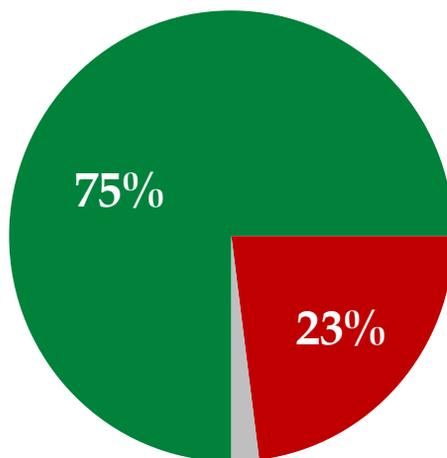


L'importance des actions de santé en entreprise

Dans votre entreprise, diriez-vous que les actions menées pour la santé des salariés sont quelque chose de vraiment important ou quelque chose de pas vraiment important pour les salariés ?

Dirigeants d'entreprises privées

Quelque chose de vraiment important pour les salariés

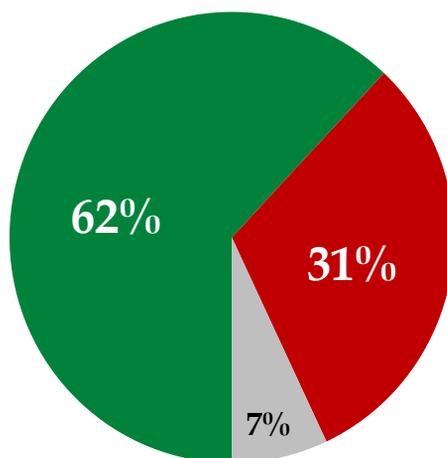


Quelque chose de pas vraiment important pour les salariés

2% Ne sait pas

Managers du secteur public

Quelque chose de vraiment important pour les salariés



Quelque chose de pas vraiment important pour les salariés

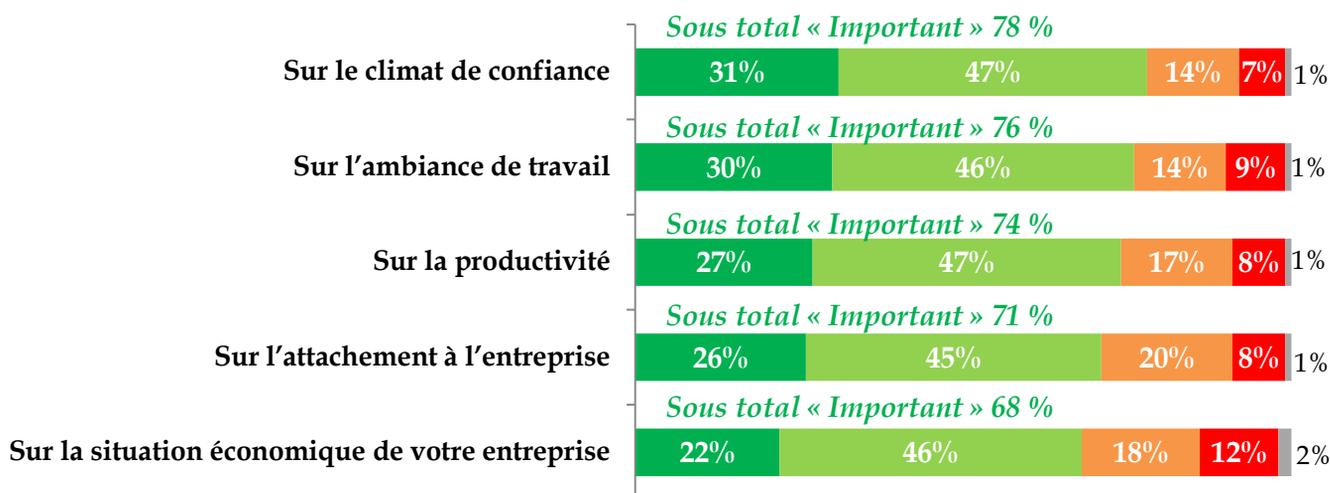
Ne sait pas

AV Les impacts économiques et sociaux des actions de santé

Dans votre entreprise, diriez-vous que les actions menées pour la santé des salariés ont un impact très important, assez important, pas vraiment important ou pas du tout important... ?

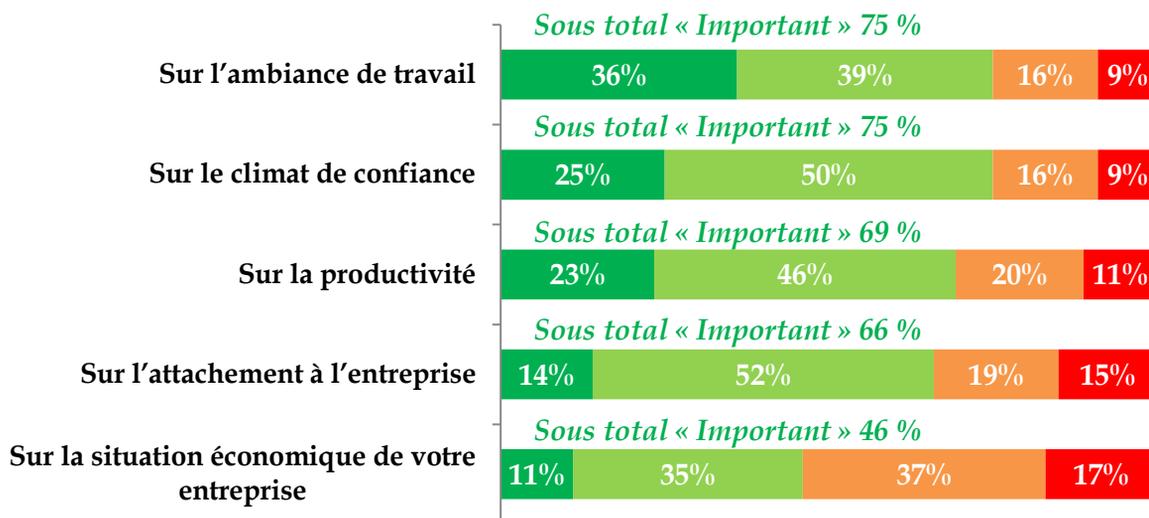
Dirigeants d'entreprises privées

■ Très important ■ Assez Important ■ Pas vraiment important ■ Pas du tout important ■ Ne sait pas



Managers du secteur public

■ Très important ■ Assez Important ■ Pas vraiment important ■ Pas du tout important



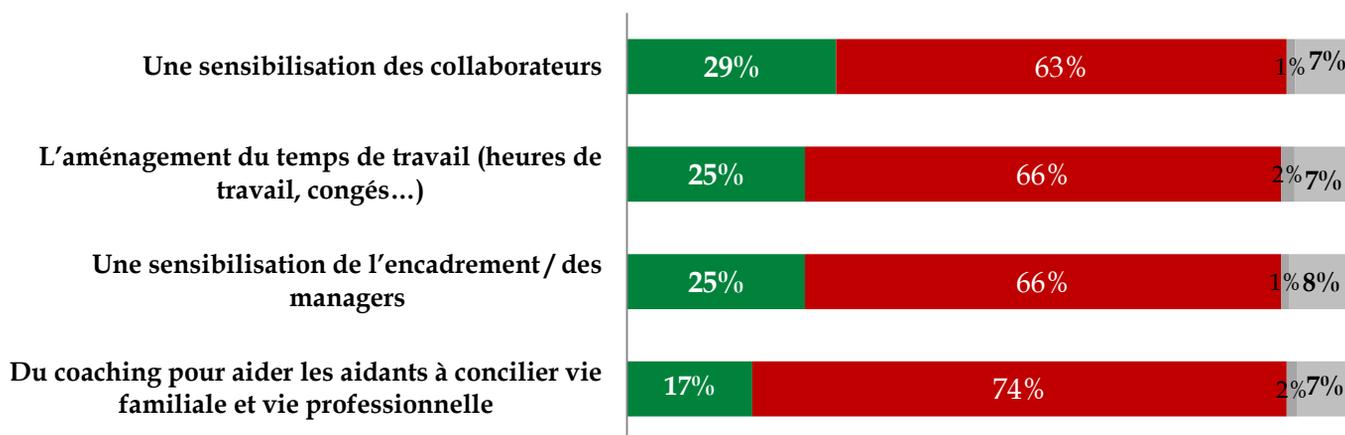


L'aide aux aidants familiaux

Votre entreprise a-t-elle pris des mesures spécifiques pour aider les aidants familiaux, notamment... ?

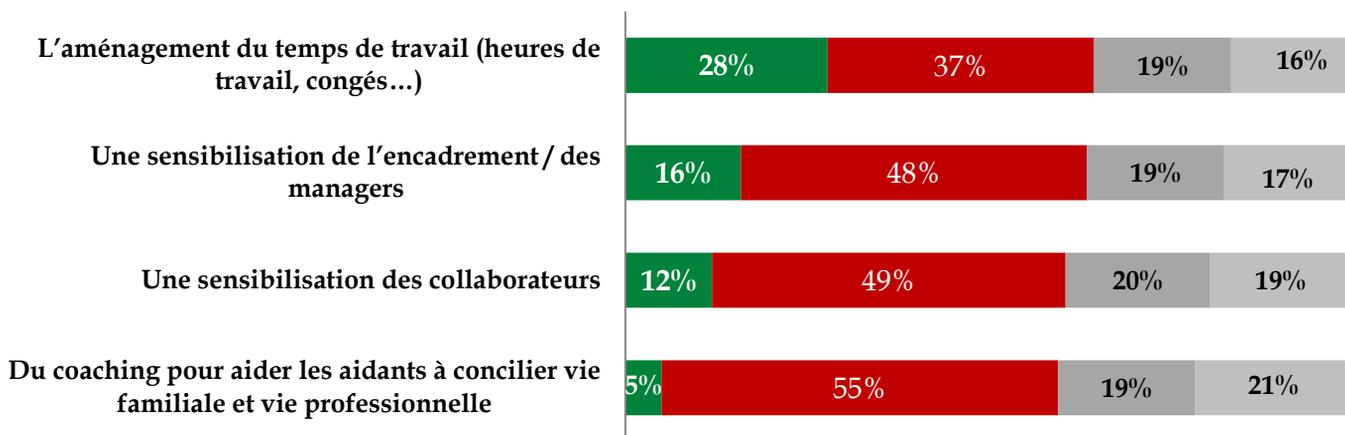
Dirigeants d'entreprises privées

■ Oui ■ Non ■ Ne sait pas ■ Non concerné / pas d'aidants



Managers du secteur public

■ Oui ■ Non ■ Ne sait pas ■ Non concerné / pas d'aidants



VIAVOICE

LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE CONSEIL

« La réalité ne pardonne pas qu'on la méprise. ». Joris-Karl Huysmans

**Études et conseil
pour la stratégie, la communication,
le marketing et les ressources humaines**

Les récents sondages Viavoice, réalisés pour
HEC, CCI France, *Libération*, *Le Monde*, *Le Figaro*, *Les Echos*, France Inter et France Info
sont consultables sur www.institut-viavoice.com
9, rue Huysmans, 75 006 Paris. + 33 (0)1 40 54 13 90. Viavoice est une SAS indépendante.